



**HAL**  
open science

## L'irréel existe-t-il ?

Myriam Kissel

► **To cite this version:**

Myriam Kissel. L'irréel existe-t-il ?. Travaux & documents, 2019, Journée de l'antiquité et des temps anciens 2018-2019, 54, pp.193-205. hal-02992451

**HAL Id: hal-02992451**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02992451v1>**

Submitted on 6 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'irréel existe-t-il ?

---

MYRIAM KISSEL  
CIRPALL

Au Chant I des *Métamorphoses* Ovide (43 avant n. e.-17 de n. e.) décrit, comme l'ont fait avant lui Hésiode (*La Théogonie* et *Les Travaux et les jours*) et Lucrèce (*De rerum natura*, Chant V) la naissance du monde, celle des espèces et spécifiquement celle de l'être humain. Cette espèce est détruite par le déluge qui ne laisse vivant qu'un couple, cousin et cousine : Deucalion fils de Prométhée et Pyrrha fille d'Épiméthée. Réfugiés tous deux au sommet du mont Parnasse, Deucalion s'adresse à son épouse pour formuler des hypothèses, imaginant qu'elle aurait elle seule survécu :

*Quis tibi, si sine me fatis erepta fuisses,  
Nunc animus, miseranda, foret ? quo sola timorem  
Ferre modo posses ? quo consolante doleres ?<sup>1</sup>*

Ce passage a été retenu pour cette étude parce qu'il associe des subjonctifs qui posent la question de la cohérence, du sens et de la traduction de la notion d'irréel dans le système hypothétique. En effet, *erepta fuisses* est un subjonctif plus-que-parfait à la voix passive, marquant une hypothèse appartenant à un passé décidément révolu, alors que le plus-que-parfait des tableaux de morphologie verbale dans tous les ouvrages est constitué d'un participe passé passif associé au verbe être à l'imparfait, et non au plus-que-parfait.

*Foret* est un subjonctif imparfait du verbe être sur le radical *fu-* ; il est qualifié soit de secondaire soit d'archaïque<sup>2</sup>, et moins usité qu'*esset*. Il se peut qu'Ovide l'ait ici choisi à cause des contraintes métriques de l'hexamètre dactylique :

*Nuncani* : dactyle  
*musmise* : dactyle  
*randajo* : dactyle  
*retquo* : spondée  
*solati* : dactyle  
*morem* : spondée

*Posses* et *doleres*, deux imparfaits du subjonctif, relèvent de l'irréel du présent.

---

<sup>1</sup> Ovide, *Les Métamorphoses*, Paris, Les Belles-Lettres, coll. « Classiques bilingues », 2016, 620 p.

—, *Les Métamorphoses*, Paris, Garnier Frères/Garnier-Flammarion, 1966, 504 p.

Ted Hughes, *Contes d'Ovide*, Paris, Éditions Phébus, 2002 (1997), 168 p.

<sup>2</sup> Alfred Ernout et François Thomas, *Morphologie historique du latin*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1953, 256 p, p. 244, 246.

Si l'on compare différentes traductions d'Ovide, le conditionnel français est le choix commun mais les temps varient. Voici quelques exemples de traduction :

A. M. Boxus et J. Poucet, Bruxelles, 2005 :

Si tu avais été, sans moi, arrachée aux destins,  
Que ressentirais-tu en ce moment, pauvre malheureuse ?  
Seule, comment supporterais-tu la peur ?

G. T. Villenave, Paris, 1806 :

Infortunée ! Quel serait ton destin, si sans moi tu fusses échappée  
seule au naufrage général ? Qui pourrait dissiper tes craintes et  
cacher ta douleur ?

« Fusses échappée » au plus-que-parfait du subjonctif, colle parfaitement avec la forme latine<sup>3</sup>.

J. Chamonard, Paris, 1966 :

Quel courage si, sans moi, tu avais été arrachée aux destins, au-  
jourd'hui, pauvre femme, aurais-tu ? Comment, seule, pourrais-tu  
résister à la peur ? qui t'aurait raffermie dans tes épreuves ?

Plusieurs interrogations se posent donc : pourquoi en français la prédominance du conditionnel ? pourquoi en latin l'envahissement par l'imparfait du subjonctif ? comment appréhender le concept d'irréel ? quelle est l'histoire de ce concept et son évolution depuis les syntaxes canoniques en grec et en latin et dans les études du XXI<sup>e</sup> siècle ?

## LE SYSTEME HYPOTHETIQUE EN GREC ET EN LATIN : FUTUR, POTENTIEL, IRREEL

Les deux langues ont un système largement différent.

La syntaxe grecque distingue la « condition supposée remplie » ou « simple condition »<sup>4</sup> avec trois nuances :

- *-ei* + un verbe à l'indicatif pour un fait déterminé, présent ou passé
- *-ei* + *ǎv* = *éáv* + le subjonctif pour un fait futur (que Ragon et Dain qualifient d'« éventuel ») et pour un fait général dans le présent

<sup>3</sup> Traductions disponibles sur le site <www.bcs.fltr.ucl.ac.be>.

<sup>4</sup> Respectivement Éloi Ragon et Alphonse Dain, *Grammaire grecque*, Paris, De Gigord, 1973, 282 p., § 324 à 327 et Marcel Bizos, *Syntaxe grecque*, Paris, Librairie Vuibert, 1971, 284 p., p. 156-158. A compléter par Jean Allard, *Grammaire grecque*, Paris, Librairie Hachette, 1969 (1944), 262 p.

- *-ei* + le mode optatif pour un fait général dans le passé.
- Le potentiel ou « condition supposée possible » « même si [le fait] est purement imaginaire et irréalisable en soi »<sup>5</sup> s'exprime par *ei* + optatif sans *ἄν* et dans la proposition principale *ἄν* + indicatif.
- L'irréel, « condition supposée non réalisée »<sup>6</sup> présente trois modes.
- *-ei* + l'imparfait ou l'aoriste de l'indicatif sans *ἄν* et dans la principale *ἄν* et l'indicatif ; l'imparfait correspond à une action durable ou répétée<sup>7</sup>, ou bien il correspond à l'irréel du présent, et le plus-que-parfait à l'irréel du passé : *εἰ αὐτάρκη τὰ ψηφίσματα ἦν ὑμας ἀναγκάζειν ἃ προσήκει πράττειν, Φίλιππος πάλαι ἄν ἐδεδώκει δίκην*<sup>8</sup> « Si les décrets étaient suffisants pour vous forcer à faire ce qu'il faut, il y a longtemps que Philippe serait puni. » (Démosthène, *Les Olynthiennes*, 3, 4). À la différence du latin, qui possède bien la proposition participiale sous la forme de l'ablatif absolu<sup>9</sup> qui peut revêtir une valeur circonstancielle selon le contexte, le participe grec possède une valeur hypothétique en ce qu'il équivaut à *ἄν* + l'optatif ou à *ἄν* + un temps secondaire de l'indicatif ; en revanche seul le contexte permet ici de distinguer un potentiel d'un irréel. *εὐρίσκω ταύτην μόνην ἄν γενομένην τῶν κακῶν ἀπαλλαγὴν*<sup>10</sup> « Je trouve que c'est la seule chose qui nous délivrerait de nos maux » (Isocrate, *Aréopagitique*, 16). Le participe s'accompagne ou non de *ἄν* sans que la différence soit perceptible.

Enfin, le mode infinitif avec *ἄν* offre les mêmes valeurs, potentiel ou irréel. *οὐκ οἶε ἄσχημον ἄν φανεῖσθαι τὸ τοῦ Σωκράτους πράγμα*<sup>11</sup> « Ne penses-tu pas que la conduite de Socrate pourrait bien être jugée honteuse ? » (Platon, *Criton*, 231 D).

<sup>5</sup> *Ibidem*, § 328 et p. 158-159.

<sup>6</sup> *Grammaire grecque*, Ragon et Dain, *op. cit.*, § 329.

<sup>7</sup> *Ibidem*, § 329, Remarque 1.

<sup>8</sup> *ἐδεδώκει* plus-que-parfait du subjonctif. *Syntaxe grecque* Bizos, *op. cit.*, p. 160.

<sup>9</sup> Voir Myriam Kissel, « L'ablatif et la quête de l'absolu », dans *Travaux & Documents, La règle et l'exception*, FLSH, Université de La Réunion, n°41, juillet 2012, p. 83-94.

<sup>10</sup> *γενομένην* participe aoriste 2 de *γίνομαι*. *Syntaxe grecque*, Bizos, *op. cit.*, p. 162.

<sup>11</sup> *οἶε* deuxième sg indicatif présent d'*οἶμαι*, *φανεῖσθαι* infinitif aoriste moyen de *φαίνο*. *Ibidem*, p. 163.

ILL. I Modes grecs *Syntaxe grecque* Ragon et Dain

293.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF

Modes et négations dans les propositions indépendantes	
ENONCIATIVES (οὐ)	VOLITIVES (μή)
<b>Réel</b>	
INDICATIF : Φεύγει. <i>Il est en fuite.</i> Οὐκ ἔφυγε. <i>Il ne s'enfuit pas.</i>	IMPÉRATIF (ordre et défense) : Φύγε. <i>Fuis!</i> Μὴ φεύγε. <i>Ne fuis pas! (cesse de fuir!)</i>
<b>Eventuel</b>	
INDICATIF FUTUR : Οὐκ ἐκφεύξεται. <i>Il n'échappera pas.</i> (Subjonctif avec ou sans ἔν : homérique disparu en attique : Ἄν πολλὰ πάθῃσι. <i>Il aura sans doute beaucoup à souffrir.</i> )	SUBJONCTIF : Μὴ φύγῃς. <i>Ne t'enfuis pas!</i> Ἴωμεν καὶ μὴ μέλλωμεν ἔτι. <i>Allons et ne tardons plus!</i> Εἴπωμεν ἤ μή; <i>Devons-nous parler, oui ou non?</i>
Οὐ μὴ πείθεται. <i>Il n'obéira sûrement pas.</i>	
<b>Potentiel</b>	
OPTATIF AVEC ἔν : Δοίην ἔν. <i>Je donnerais volontiers.</i> Οὐκ ἂν δοίην. <i>Je ne donnerais pas.</i>	OPTATIF SANS ἔν (souhait) : Εἴθε δοίη. <i>Puisse-t-il donner!</i> Εἴθε μήποτε γνούς. <i>Puisses-tu ne jamais apprendre!</i>
<b>Irréel</b>	
INDICATIF DES TEMPS SECONDAIRES AVEC ἔν : Ἐδίδουν ἔν... νῦν δέ... <i>Je donnerais, si...; mais...</i> Ἐδῶκα ἔν. <i>J'aurais donné.</i>	INDICATIF DES TEMPS SECONDAIRES SANS ἔν (regret, souhait irréalisable) : Εἰ γὰρ μήποθ' ἤμαρτεν. <i>Plût au ciel qu'il n'eût jamais échoué!</i>

Pour faire une première synthèse de ces rappels en langue grecque, les nombreuses remarques qui suivent l'énoncé de la règle générale montrent par de multiples exemples que l'expression de l'hypothèse et en particulier l'expression de l'irréel peuvent recevoir des marqueurs différents, voire contradictoires. Aussi est-il difficile de savoir ce qui est la norme et ce qui est l'écart : effet de style, valeur aspectuelle, échelle temporelle, degré de réalité.

Tous les ouvrages de morpho-syntaxe latine à l'usage des élèves du Secondaire et des étudiants présentent un tableau à peu près identique pour synthétiser « le mode dans la phrase conditionnelle »<sup>12</sup>, « les subordonnées de condition »<sup>13</sup>. En complément de ces tableaux, qui visent à construire par une symétrie des équivalences entre le latin et le français, les explications classifient les usages des modes et des temps.

« L'indicatif met en rapport deux faits que l'on situe sur le plan de la réalité » écrit Beaujeu<sup>14</sup>. Pour Cart, Grimal, Lamaison, Noiville il s'agit d'un fait futur<sup>15</sup> tandis que Bizos parle de « condition supposée remplie »<sup>16</sup>. Ernout - Thomas titre : « Hypothèse supposée réalisée »<sup>17</sup>.

Le subjonctif correspond au potentiel et à l'irréel. Il est généralement, dans les propositions indépendantes (souhait) et dans certaines subordonnées (but, concession), associé à l'éventualité, à la possibilité, au souhait. Pour distinguer le potentiel de l'irréel, il faut regarder les temps du subjonctif à la fois dans la subordonnée introduite par *si* et dans la principale.

Le potentiel au sens où l'hypothèse est supposée réalisable, est porté par le subjonctif présent dans les deux propositions. Bizos définit le potentiel comme « fait possible ou considéré comme tel » ce qui, pour lui, correspond mieux à « la littéralité du terme lui-même potentiel »<sup>18</sup>. Ernout-Thomas traite dans le même paragraphe potentiel et irréel car tous deux utilisent le même mode : « Le subjonctif, après *si, nisi*, etc, formule l'hypothèse comme une représentation de l'esprit dont la réalisation est simplement **possible** (potentiel) ou serait **contraire à la réalité** (irréel) »<sup>19</sup>. Ils s'appuient sur le vieux latin, en citant Plaute (254-184) surtout, et Térence (185-159) : *Deos credo voluisse ; nam ni vellent, non fieret* « Je crois que les dieux l'ont voulu ; car s'ils ne l'avaient pas voulu, cela ne serait pas arrivé » (Plaute, l'*Aulularia*, v. 742)<sup>20</sup>.

<sup>12</sup> Jean Beaujeu, Simone Deléani, Jean-Marie Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Paris, SEDES, 1993 (1975), 368 p., p. 196-199.

<sup>13</sup> Jacques Gason, Edmond Baudiffier, Auguste Thomas, *Précis de grammaire latine*, Paris, Magnard, 1963, 210 p., p. 160 et Adrien Cart, Pierre Grimal, Jacques Lamaison, Roger Noiville, *Grammaire latine*, Paris, Nathan, 2007 (1955), 194 p., § 254. Pour compléter, Étienne Famerie, Arthur Dobson, Michel Dubuisson, *Méthode de langue latine*, Paris, Armand Colin, 2011 (1989), 503 p., et Martine Furno et Sandrine Boularot, *Le latin, de l'initiation à la pratique, grammaire différentielle*, Paris, Ophrys, 1996, tome 1, 288 p., tome 2, 296 p. Bibliotheca classica selecta, *Précis grammatical*, <http://bcs.fltr.ucl.be/GRAMM/15.si.html/38> (page consultée le 11/12/2017).

<sup>14</sup> Jean Beaujeu, Simone Deléani, Jean-Marie Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, *op. cit.*, p. 196.

<sup>15</sup> § 254.

<sup>16</sup> *Syntaxe latine, op. cit.*, p. 117.

<sup>17</sup> § 370.

<sup>18</sup> *Syntaxe latine, op. cit.*, p. 120-121.

<sup>19</sup> *Syntaxe latine, op. cit.*, § 371.

<sup>20</sup> *Ibidem*, § 372.

De plus Ernout-Thomas démontrent aussi qu'autant en vieux latin qu'en latin classique le présent du subjonctif peut exprimer et le potentiel et une hypothèse irréaliste ou irréalisable quand celle-ci n'a pas à être validée par une concrétisation. Ainsi : *si existat hodie ab inferis Lycurgus, gaudeat ruinis eorum* « Si Lycurgue sortait aujourd'hui des enfers, il se réjouirait de leurs ruines » (Tite-Live, 39, 37, 3)<sup>21</sup>.

L'irréel, quant à lui, évoque une situation supposée à laquelle la réalité fait -irréel du présent- ou a fait -irréel du passé- obstacle. L'irréel du présent s'exprime à l'imparfait du subjonctif, l'irréel du passé au plus-que-parfait du subjonctif. Pour l'imparfait : *Si mihi Nausicaa patrios concederet hortos/ Alcinoos possem dicere : "Malo meos !"* « Si Nausicaa m'offrait les jardins paternels, je pourrais dire à Alcinoos : Je préfère les miens ! » (Martial, *Épigrammes*, 12, 31). L'humour modeste de Martial le pousse à utiliser l'irréel du présent. Pour le plus-que-parfait : *Nisi nox proelium diremisset, tota classe hostium Caesar potitus esset*<sup>22</sup> « Si la nuit n'avait coupé court au combat, César se serait emparé de toute la flotte ennemie » (César, *Guerre d'Alexandrie*, 11). Bizos note toutefois qu'on trouve assez souvent l'imparfait au lieu du plus-que-parfait pour rendre l'irréel du passé, donnant la citation suivante : *Quintus fuit mecum dies complures, et, si ego cuperem, ille vel plures fuisset* « Quintus a passé plusieurs jours chez moi et il en aurait passé davantage, si je l'avais désiré » (Cicéron, *À Atticus*, 16, 5, 2). La subordonnée est à l'imparfait et la principale au plus-que-parfait avec la particule *vel* qui insiste sur l'éventualité.

<sup>21</sup> *Existat* et *gaudeat* sont deux subjonctifs présent. *Ibid.*, § 374. Beaucoup de citations ont été trouvées dans Danièle Porte, *Naufragés du latin. Ce livre est le vôtre !*, Paris, Ellipses, 1999, 447 p.

<sup>22</sup> Plus-que-parfait du subjonctif du verbe *dirimo* et du verbe déponent *potior*.

ILL. 2 Subordonnées de condition *Syntaxe latine* Cart, Grimal et alii

<i>Fait futur</i>	<b>SI</b>	↙ <b>Indicatif Futur</b> ↘	
	<i>Si hunc librum leges... (ou au futur antérieur legeris) Si tu lis ce livre...</i>	...laetus ero. ...je serai content.	
<i>Fait réalisable (potentiel) (§ 161)</i>	<b>SI</b>	↙ <b>Subjonctif Présent</b> ↘	
	<i>Si venias... Si tu venais (un jour)...</i>	...laetus sim. ...je serais content.	
<i>Fait irréalisable</i>	du présent	<b>SI</b>	↙ <b>Subjonctif Imparfait</b> ↘
	du passé	<b>SI</b>	↙ <b>Subjonctif Plus-que-parfait</b> ↘
(§ 161)			

La conjonction de subordination *si* introduit la protase positive, *nisi* la protase négative. Alors que Serbat attribue l'origine des autres conjonctions de subordination au pronom relatif \**kwo*<sup>23</sup>, *si* proviendrait d'un ancien démonstratif. Le latin, contrairement au grec, ne possède pas d'article défini mais il dispose d'un grand nombre de pronoms-adjectifs dits démonstratifs plus un pronom-adjectif dit de rappel. *Si* serait issu d'un ancien démonstratif \**sei* + la particule épideictique *-e(ē)*, qui a créé *sic*, ainsi, dans ces conditions, passé au statut d'adverbe ; \**sie* dénué de la partie épideictique a donné *si*, au sens de si, à condition que, au cas où<sup>24</sup>. *Si* peut être combiné : *etsi*, *etiamsi* avec une valeur concessive, *nisi*, *si non*, *ni* pour une conditionnelle négative<sup>25</sup>. Ce mot s'est maintenu de Plaute au roman.

Le retour au réel est en grec signifié par *vōv dé*. Il est à la fois temporel et logique, ce que Bizos explique ainsi : « En effet les Grecs considèrent le fait supposé comme appartenant au passé, auquel on oppose le présent »<sup>26</sup>. En latin

<sup>23</sup> Guy Serbat, *Les Structures du latin*, Paris, Éditions Picard, 1975, 216 p., p. 178.

<sup>24</sup> *Ibidem*, p. 93.

<sup>25</sup> Ernout et Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1964, 522 p., § 377-378. A compléter par *Morphologie historique du latin*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1953, 257 p. Sur ces formes Colette Bodelot, Hana Gruet-Skabalova, François Trouilleux, *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 620 p., 2013.

<sup>26</sup> *Syntaxe grecque, op. cit.*, p. 161, Remarque 7.



on trouve *nunc*, parfois souligné par *vero* ou *autem* postposé ; la valeur logico-temporelle est identique au grec.

## DEUX ENIGMES : L'INVASION DE L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF EN LATIN ET LES ELLIPSES DE *ǎv* OU AN

En latin le verbe de la protase (introduite par *si*) et celui de l'apodose sont au subjonctif. Pourquoi parmi les quatre temps de ce mode -présent, imparfait, parfait, plus-que-parfait- l'irréel du présent passe-t-il par l'imparfait ?

André Rousseau, dans un très dense article intitulé *L'irréel ou le défi de l'impossible dans la langue*, passe en revue l'expression de l'irréel en hittite et dans les autres langues indo-européennes jusqu'aux langues européennes modernes, français, anglais et allemand en particulier. Selon ses analyses il existerait trois façons pour ces langues d'exprimer l'irréel : une particule : le *ǎv* grec, le mode optatif (dont il voit la survivance en latin) et le morphème verbal, à savoir en latin radical + suffixe -re- + terminaison marquant voix et personne. Le choix de l'imparfait s'expliquerait comme passé d'habitude qui fonctionne également comme expression de l'irréel. L'explication de ce phénomène est assez simple à partir du moment où l'on considère que la marque constante de l'irréel est la rupture par rapport au code, l'infraction au regard de la norme. Ici le « passé d'habitude » se trouve projeté dans la sphère du présent et du futur. Le principe de ce détournement d'emploi est toujours le même : un défi adressé à l'impossible ; en attribuant à ce passé d'habitude une valeur exclue par définition et en étendant brutalement son champ à une « zone interdite », la langue enfreint elle-même délibérément les règles du code<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> André Rousseau, *L'irréel ou le défi de l'impossible dans la langue*, <[www.revuetexto.net/Parutions/Semiotique/SEM\\_n18-19\\_2.pdf](http://www.revuetexto.net/Parutions/Semiotique/SEM_n18-19_2.pdf)> (page consultée le 11/12/17), 4.2. Sur le même sujet, Louis Basset, *Qu'est-ce que l'irréel ?*, Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Année 2004/32, p. 61-68 <[http://www.persee.fr/doc/mom\\_0184-1785\\_2004\\_mon\\_32\\_2811](http://www.persee.fr/doc/mom_0184-1785_2004_mon_32_2811)> (page consultée le 11/12/2017).

ILL. 3 Emploi de ἄν *Syntaxe grecque* Ragon-Dain

369.	<b>Tableau récapitulatif de l'emploi de la particule ἄν</b>
<p>ἄν, dont le sens originel paraît être « <i>le cas échéant, à l'occasion</i> », est devenu dans la langue classique un signe modal. On l'emploie :</p>	
<p>1<sup>o</sup> avec l'<b>optatif</b>, pour exprimer le <b>potentiel</b> (conditionnel présent français).            Ex. : βουλοίμην ἄν, <i>je voudrais bien.</i></p>	
<p>2<sup>o</sup> avec les <b>temps secondaires de l'indicatif</b>, pour exprimer l'<b>irréel</b> (conditionnel présent ou passé français).            Ex. : ἐβούλόμην ἄν, <i>je voudrais bien, (mais...)</i>                  ἐβούληθην ἄν, <i>j'aurais bien voulu, (mais...)</i></p>	
<p><b>REMARQUE.</b> — Avec un temps secondaire de l'indicatif, ἄν s'emploie aussi, mais rarement en dehors de la langue familière, dans son sens originel « <i>à l'occasion</i> », pour marquer la répétition dans le passé. Ex. : ἐπαισεν ἄν, <i>il le frappait à l'occasion.</i></p>	
<p>3<sup>o</sup> avec l'<b>infinitif</b> ou le <b>participe</b> remplaçant une proposition complétive, pour marquer le <b>potentiel</b> ou l'<b>irréel</b>.            Ex. : νομίζω σε ἄν βούλεσθαι, <i>je pense que tu voudrais.</i>                  οἶδά σε ἄν βουλόμενον, <i>je sais que tu voudrais.</i></p>	
<p>4<sup>o</sup> avec le <b>subjonctif</b>, dans les propositions temporelles, conditionnelles et relatives (quelquefois avec ὅπως complétif ou final), pour exprimer l'<b>éventuel</b>, dans le futur ou dans le présent.            Ex. : ὅταν, ἐάν, ὅστις ἄν βούληται, <i>lorsqu'il voudra, s'il veut un jour, quiconque voudra.</i>                  ὅταν, ἐάν, ὅστις ἄν βούληται, <i>lorsqu'il veut, s'il veut, quiconque veut.</i></p>	
<b>Place de ἄν.</b>	
<p>1<sup>o</sup> ἄν marquant le <b>potentiel</b> ou l'<b>irréel</b> se place généralement après le verbe ou, en tête de phrase, après un adverbe, un pronom, une négation ou un mot interrogatif; dans ce dernier cas, on répète souvent ἄν près du verbe, surtout s'il est un peu éloigné.</p>	
<p>2<sup>o</sup> ἄν marquant l'<b>éventuel</b> (verbe au subjonctif), se place immédiatement après le relatif ou après la conjonction, avec laquelle il se contracte : ὅς ἄν, ὅστις ἄν, ἄν (= ἄ ἄν), ἐάν, ἤν, ἄν, κἄν (καὶ ἐάν), ὅταν, ὀπότεν, ἐπειδάν, etc.</p>	

Parmi les cas d'ellipse ou de disparition ou d'absence de ἄν dans un contexte d'irréel, il y a les verbes d'obligation, de convenance à l'imparfait de l'indicatif, comme si ce temps à ce mode pouvait seul équivaloir à l'éventuel (traduit par le conditionnel français). *τί δ' ἄν, εἴ που τῆς χῶρας ταῦτο πάθος συνέβη,*

*προσδοκῆσαι χρῆν* ; « À quoi n'aurait-il pas fallu s'attendre, si le même malheur était arrivé quelque part dans le pays ? » (Démosthène, *Sur la couronne*, 195)<sup>28</sup>. *Ἄν* peut disparaître de l'apodose pour insister, semble-t-il, sur la conséquence rapide, quasiment concrétisable, qu'aurait eue l'hypothèse : *ὑπ' αἰσχύνῃς ὀλίγου ἀποδράς φρόμην*, *εἰ πῆ εἶχον*<sup>29</sup> « Je me serais presque enfui de honte littéralement j'allais m'enfuir... , si je l'avais pu » (Platon, *Le Banquet*, 198 C)<sup>30</sup>.

Chassang et George relèvent des ruptures de construction dans le système irréal, les qualifiant d'assez fréquentes. Après une protase à l'irréal, au lieu dans l'apodose d'un imparfait ou d'un aoriste avec *ἄν* se présente l'imparfait ou l'aoriste sans *ἄν* ; il s'agit d'un effet de style qui vise à présenter de façon quasi certaine le contenu de l'apodose au cas où la protase serait réalisée. De même, avec une protase au potentiel, il peut y avoir l'indicatif seul au lieu de l'optatif avec *ἄν* ou même un irréal dans l'apodose, ce qui produit un fort effet de rupture : *εἴ τις ἕνα νόμον εἰς τὸ Μητροῦν ἔλθῶν ἐξαλείψειεν, εἴτ' ἀπολογοῖτο ὡς οὐδὲν παρὰ τοῦτον τῆ πόλει ἐστίν, ἄρ' οὐκ ἂν ἀπεκνεῖναιτ' αὐτόν*,<sup>31</sup> « Supposez qu'un homme, pénétrant au Métroon, y efface une seule loi et allègue ensuite pour excuse que de cette loi antique ne dépendait pas le sort de la république, ne l'auriez-vous pas mis à mort ? » (Lycurgue, *Contre Léocrate*, 66).

<sup>28</sup> *συνέβη* aoriste 2 de *συμβαίνω*, *προσδοκῆσαι* infinitif aoriste de *προσδοκάω*.

<sup>29</sup> *ἀποδράς* participe aoriste 2 d'*ἀποτρέχω*, *φρόμην* imparfait d'*οἶχμαι*, *πῆ* particule, *εἶχον* imparfait d'*ἔχω*.

<sup>30</sup> *Σyntaxe grecque*, Bizos, *op. cit.*, p. 160, Remarque 6.

<sup>31</sup> *ἐξαλείψειεν* optatif aoriste de *ἐξαλείφω*, *ἀπολογοῖτο* optatif présent de *ἀπολογέομαι*, *ἀπεκνεῖναιτ'* indicatif aoriste de *ἀποκτείνω*.

ILL. 4 tableau des constructions parallèles *Syntaxe grecque* Allard-Feuillâtre

1) <b>ἄν et le subjonctif.</b>
<i>Dans une proposition subordonnée:</i>
a) ἄν renforce l'idée de probabilité. <u>Ἐάν ἔλθῃς, χαίρῃσω</u> , si tu viens, je serai heureux (cf. § 256, 2 <sup>o</sup> b).
b) ἄν exprime l'idée de répétition. <u>Ἐάν ἐγγύς ἔλθῃ θάνατος, οὐδείς βούλεται ἀποθνήσκειν</u> , chaque fois que la mort approche, personne ne veut mourir (cf. § 256, 2 <sup>o</sup> c).
2) <b>ἄν et l'optatif.</b>
a) Dans une principale ἄν souligne l'idée de possibilité ou de pure hypothèse. <u>Εἰ ἔλθοις, χαίρομι ἄν</u> , si tu venais, je serais heureux (cf. § 256, 2 <sup>o</sup> c).
b) Dans la subordonnée relative consécutive ἄν a la même fonction. <u>Οὐκ ἔστιν ὅστις τούτων οὐκ ἄν καταφρόνησειεν</u> , il n'est personne qui ne les mépriseraît (cf. § 261).
3) <b>ἄν et un temps secondaire de l'indicatif.</b>
1) Dans une proposition principale ou dans la subordonnée relative consécutive, ἄν impose l'idée d'irréalité. <u>Εἰῆλθες, ἔχάρην ἄν</u> , si tu étais venu, j'aurais été heureux (cf. § 256, 2 <sup>o</sup> d), <u>Οὐκ ἔστιν ὅστις τούτων οὐκ ἄν καταφρόνησεν</u> , il n'est personne qui ne les aurait méprisés.
2) Dans une proposition principale, ἄν renforce l'idée de répétition. <u>Σωκράτης οὐκ (ἄν) ἔπινευ, εἰ μὴ διψῶν</u> , Socrate ne buvait pas, s'il n'avait pas soif (cf. § 237, R. 2 et § 256, 2 <sup>o</sup> e).
4) <b>ἄν et l'infinitif ou le participe.</b>
La particule ἄν donne à l'infinitif ou au participe présent la valeur d'un <i>potentiel</i> , ou d'un <i>irréel du présent</i> , et à l'infinitif ou au participe aoriste la valeur d'un <i>potentiel</i> , ou d'un <i>irréel du passé</i> . Ex. : <u>Νομίζω σε ἄν ἀκούειν</u> , je pense que tu entendrais (cf. § 246).

## LA NORME ET LE SUJET

Ni en grec ni en latin le mode conditionnel n'existe, *modus* étant défini par Charles Bally comme caractérisant l'énoncé verbal et *dicum* comme contenu de l'énoncé<sup>32</sup>. Du reste, les linguistes et grammairiens contemporains s'interrogent sur l'existence même du conditionnel en français comme mode à part entière. Pour Henri Honoré Bescherelle (1804-1883), aucun doute. Maurice Grevisse (1895-1980), dans son magistral *Bon usage*, publié pour la première fois en 1936, écrit : « Le *conditionnel* présente l'action comme une éventualité ou comme la conséquence possible ou irréaliste d'un fait supposé, d'une condi-

<sup>32</sup> Voir Dairine O'Kelly, « Mode et modalité : de Bréal à Bally », in *Modalités linguistiques*, 64-2011, p. 9-28, <www.journals.openedition.org>.

tion »<sup>33</sup>. Beaujeu signale que, comme le conditionnel français ne possède que deux temps, le conditionnel présent traduira et le présent et l'imparfait du subjonctif latin et le conditionnel passé l'irréel du passé<sup>34</sup>. Aussi Rousseau emploie-t-il le terme de « contrefactuel »<sup>35</sup>.

Pour pallier cette inexistence la *Grammaire latine* Cart, Grimal, Lamaison, Noiville dans ses tableaux de morphologie verbale inscrit « subjonctif et conditionnel » dans les cases du subjonctif, occultant ainsi la notion de morphème de la linguistique, pour signifier qu'on peut traduire un subjonctif latin par un conditionnel français. En latin les morphèmes/suffixes du subjonctif sont -a- et -re- ; en français les linguistes remettent en cause la spécificité de ce mode en s'appuyant sur les morphèmes du temps futur de l'indicatif : -r-ai, -r-ai-s, -ai-s etc. De plus en français actuel le conditionnel bénéficie d'une inflation qui absorbe le subjonctif. Grevisse cite un extrait des *Remerciements à l'Académie Française* de Paul Valéry : « Ne savons-nous pas qu'un homme est un homme et que si tout fût exactement mis à nu, personne n'oserait regarder en face ? » ; *fût* est un subjonctif imparfait pour le potentiel<sup>36</sup>.

Un roman qui lors de sa parution fut un grand succès éditorial et populaire -quoique bref- *Gaspard*, de René Benjamin, prête à ses personnages de petit peuple parisien le dialogue suivant :

- Où fussiez-vous allé ? reprit la même voix.
- Où que je fusserais allé ? Dans les aéros ! J'aurais fait une demande pour les aéros... Et, ça, alors, ça me plairait, parce qu'on peut leur cracher dessus !<sup>37</sup>.

L'irréel existe-t-il ? Pour les ouvrages devenus des classiques de l'ancien temps, la grammaire est normative, et ce qui dérive de la norme est une exception. C'est sur ce principe qu'Émile Châtelain (1851-1933), Augustin Hamel (actif début XX<sup>e</sup>)<sup>38</sup>, Maurice Bizos (1889-1974), Alfred Ernout (1879-1973), Jean Beaujeu (1916-1995) ont élaboré leur *Grammaire latine* (1910), *Syntaxe grecque* (1947) ou leur *Syntaxe latine* (1965)<sup>39</sup>. Sagement Ernout et Thomas disent : « Ainsi serait-il vain de vouloir tout justifier »<sup>40</sup>. L'écart par rapport à la supposée règle relèverait d'une « intention stylistique » d'après B. Colombat dans son ouvrage *Les Figures de construction dans la syntaxe latine 1500-1780*, naviguant entre

<sup>33</sup> *Le bon usage*, Paris, Duculot, 1975, 1322 p., § 613, 2. Voir la note 2 p. 611.

<sup>34</sup> p. 198.

<sup>35</sup> L'irréel ou le défi de l'impossible dans la langue, art. cit., p. 18.

<sup>36</sup> Gallimard, La Pléiade, tome 1, p. 724, in *Le bon usage, op. cit.*, p. 1037.

<sup>37</sup> Paris, Archipoche, 2013, 279 p., p. 127.

<sup>38</sup> Émile Châtelain et Augustin Hamel, *Grammaire latine*, Paris, Librairie Delagrave, 1919, 284 p.

<sup>39</sup> Voir aussi François Thomas, *Recherches sur le subjonctif latin. Histoire et valeur des formes*, 1938, <[https://www.persée.fr/doc/rea\\_0035.2](https://www.persée.fr/doc/rea_0035.2)>.

<sup>40</sup> *Syntaxe latine, op. cit.*, § 374.

l'absence de « justification spéciale et la transgression stylistique »<sup>41</sup>. Une autre réponse passe par un trope particulier, l'énullage : elle expliquerait les temps inattendus dans le potentiel et dans l'irréel ; ce trope est défini ainsi par Fontanier : « [...] *l'échange d'un temps, d'un nombre ou d'une personne, contre un autre temps, un autre nombre ou une autre personne* [...] »<sup>42</sup>.

La dernière approche, sur laquelle cette étude conclura, est celle de Ch. Touratier : plutôt que de se raccrocher à des tableaux normatifs, il faut partir des actes illocutoires : quelles sont les attentes que crée le locuteur/scripteur chez l'auditeur/lecteur ; et, surtout, il faut introduire un troisième acte illocutoire, « l'acte de prise de position sur le rapport entre la supposition et la réalité, acte qui est manifesté par l'ajout du morphème de possibilité »<sup>43</sup>. Le destin de l'irréel semble donc de s'effacer devant le réel et devant le vrai. Laissons la parole à Cicéron : *quare ne sit summum malum dolor, malum certe est* « C'est pourquoi si la douleur n'est pas le souverain mal, c'est un mal à coup sûr » (*Tusculanes*, 2, 14).

## ANNEXE

*Les Métamorphoses*, Livre 1, vers 358-365  
*Quis tibi, si sine me fatis erepta fuisses,*  
*Nunc animus, miseranda, foret ? quo sola timorem*  
*Ferre modo posses ? quo consolante doleres ?*  
*Namque ego, crede mihi, si te quoque pontus haberet,*  
*Te sequerer, coniux, et me quoque pontus haberet.*  
*O utinam possim populos reparare paternis*  
*Artibus atque animas formatae infundere terrae !*  
*Nunc genus in nobis restat mortale duobus [...]*

<sup>41</sup> Louvain-Paris, Éditions Peeters, 1993, chapitre consacré à Linacre, p. 147-149.

<sup>42</sup> *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Flammarion », 1977, 505 p., p. 293.

<sup>43</sup> *Grammaire latine*, Paris, Éditions SEDES, 2008, 271 p., p. 236, à compléter par Xavier Mignot, Touratier Christian, *Le Système verbal français* (Description morphologique et morphématique), Cahiers de praxématique, [en ligne], 28, 1997, document 9, <<http://journals.openedition.org/praxématique/3057>>, mis en ligne le 01 janvier 2015.